

Chère consoeur,

La Régie de l'énergie a bien reçu votre comparution dans le dossier mentionné en titre.

Nous nous questionnons toutefois sur l'entité pour laquelle vous avez comparu, puisque vous y indiquez Hydro-Québec Inc.

Comme ce dossier met en cause à la fois Hydro-Québec dans ses activités de transport et Hydro-Québec dans ses activités de distribution, pourriez-vous nous préciser l'entité pour laquelle vous comparez ou encore si vous comparez pour les deux entités?

Une réponse rapide serait appréciée.

Véronique Dubois

Secrétaire de la Régie et

Directrice des communications

Régie de l'énergie

(514) 873-3303

veronique.dubois@regie-energie.qc.ca

 **Ai-je vraiment besoin d'imprimer ce document?**

Le présent courrier électronique (courriel) et les documents qui y sont joints peuvent contenir de l'information confidentielle. Ils sont transmis exclusivement au(x) destinataire(s) mentionné(s) ci-dessus et nulle autre personne ne doit en prendre connaissance, les utiliser ou les divulguer. Si vous recevez le présent courriel par erreur, veuillez en aviser l'émetteur immédiatement par courrier électronique et le détruire avec les documents qui y sont joints.

CONFIDENTIALITY: This e-mail message (including attachments, if any) is confidential and is intended only for the addressee. Any unauthorized use or disclosure is strictly prohibited. Disclosure of this e-mail to anyone other than the intended addressee does not constitute waiver of privilege. If you have received this communication in error, please notify us immediately and delete this. Thank you for your cooperation. This message has not been encrypted. Special arrangements can be made for encryption upon request.

Visit our website at www.millerthomson.com for information about our firm and the services we provide.

CONFIDENTIALITÉ: Ce message courriel (y compris les pièces jointes, le cas échéant) est confidentiel et destiné uniquement à la personne ou à l'entité à qui il est adressé. Toute utilisation ou divulgation non permise est strictement interdite. L'obligation de confidentialité et de secret professionnel demeure malgré toute divulgation. Si vous avez reçu le présent courriel et ses annexes par erreur, veuillez nous en informer immédiatement et le détruire. Nous vous remercions de votre collaboration. Le présent message n'a pas été crypté. Le cryptage est possible sur demande spéciale.

Pour tout renseignement au sujet des services offerts par notre cabinet, visitez notre site Web à www.millerthomsonpouliot.com